

# Cancer du poumon : quel va être mon traitement ?

**Le site du Docteur Jean François MEYER**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/drjfrancoismeyer](http://www.docvadis.fr/drjfrancoismeyer)



Validé par

le Comité Scientifique Pneumologie

**Selon le cancer du poumon dont vous souffrez, trois types de traitements seront proposés : la chirurgie, les traitements à base de médicaments, chimiothérapie conventionnelle ou thérapie ciblée, et la radiothérapie. Ces traitements sont prescrits seuls ou en association.**

## **Doit-on parler du cancer ou des cancers du poumon ?**

Le cancer du poumon se développe à partir des bronches ou des alvéoles pulmonaires.

En fonction du type de cellules atteintes, on distingue plusieurs types de cancers dont l'évolution et le traitement sont très différents, d'où l'intérêt de les distinguer au moment du diagnostic.

D'après l'aspect des cellules à l'examen microscopique, on parle soit de cancer à petites cellules (15 % des cas), soit de cancer non à petites cellules (85 % des cas).

Dans la catégorie des cancers non à petites cellules, la plus fréquente, on distingue trois principaux types :

- L'adénocarcinome
- Le carcinome épidermoïde.
- Les carcinomes indifférenciés à grandes cellules.

En plus de cette classification morphologique, des tests de biologie moléculaire sont nécessaires pour caractériser la tumeur. Ces tests recherchent d'éventuelles anomalies génétiques, par exemple des altérations du gène du récepteur de l'EGF (epidermal growth factor) ou du gène de l'ALK (anaplastic lymphoma kinase).

## **J'ai un cancer du poumon non à petites cellules. Quel sera mon traitement ?**

Votre traitement, dans ce cas, va dépendre notamment de l'étendue du cancer au moment du diagnostic.

- Si votre cancer est localisé au poumon, une opération chirurgicale peut être proposée si votre état respiratoire et cardiaque le permet. La tumeur prélevée est ensuite analysée et un traitement complémentaire vous est éventuellement prescrit en fonction des résultats de cette analyse.
- Si votre cancer est plus étendu et que l'intervention n'est pas possible, votre prise en charge repose sur la radiothérapie, complétée par un traitement de chimiothérapie.
- Si votre cancer est disséminé et que des cellules cancéreuses ont été identifiées dans d'autres organes (métastases), votre traitement dépend de l'analyse moléculaire de la tumeur. Selon les résultats, vous seront proposées soit une thérapie ciblée contre les cellules cancéreuses, soit une chimiothérapie classique à base de sels de platine.

## **J'ai un cancer du poumon à petites cellules. Quel sera mon traitement ?**

La chirurgie n'est que très rarement effectuée. Votre traitement consiste en une chimiothérapie associée éventuellement à une radiothérapie du thorax et du cerveau.

## **Comment agissent la chimiothérapie classique et la radiothérapie ?**

La chimiothérapie conventionnelle utilise des médicaments toxiques pour les cellules qui bloquent leurs mécanismes de division (multiplication cellulaire). Elle agit sur toutes les cellules à renouvellement rapide de l'organisme, dont les cellules cancéreuses.

Les sels de platine sont habituellement employés en première intention, en association avec au moins un autre médicament spécifiquement adapté à votre cas. Le traitement est administré par voie intraveineuse. Il peut être pratiqué en ambulatoire, à l'hôpital de jour.

La radiothérapie, quant à elle, utilise des radiations pour détruire les cellules cancéreuses en les empêchant de se multiplier. Elle se pratique au niveau du thorax et vise à irradier la tumeur pulmonaire, son voisinage, ainsi que les ganglions lymphatiques proches (pour prévenir formation de métastases).

## **Puis-je bénéficier d'une immunothérapie? Quel est son mode d'action?**

Une immunothérapie pourra vous être proposée si votre tumeur présente à sa surface un certain type de protéine qui empêche votre système immunitaire de reconnaître la tumeur comme telle. L'immunothérapie va alors réprimer ou faire repérer par votre système immunitaire les cellules cancéreuses afin qu'elles soient détruites. Moins toxiques que la chimiothérapie, elle stimule les défenses immunitaires de votre organisme contre les cellules cancéreuses.

## **Une thérapie ciblée pourra-t-elle m'être proposée? Comment fonctionne-t-elle?**

On envisage une thérapie ciblée si l'analyse de votre tumeur révèle la présence de certaines mutations génétiques des cellules cancéreuses.

A la différence des molécules de chimiothérapie classique qui agissent sur toutes vos cellules en cours de multiplication, les thérapies ciblées bloquent un mécanisme de croissance spécifique des cellules cancéreuses porteuses de l'anomalie moléculaire identifiée. Elles limitent ainsi la prolifération des cellules tumorales tout en étant mieux tolérées par l'organisme.

Votre traitement est spécifiquement adapté à votre situation. La décision du choix du traitement est prise au cours de réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP), qui rassemblent des professionnels de santé de différentes spécialités, en lien avec votre médecin traitant. A l'issue de la réunion, un programme personnalisé de soins (PPS) détaille le protocole qui vous est recommandé. Il vous est ensuite expliqué. Par la suite, l'efficacité de votre traitement est régulièrement évaluée par l'équipe médicale.